

Pèlerinage Noël à Assise

Pèlerinage en Italie à l'occasion du 800e anniversaire de l'approbation de la Règle par le Pape et le Noël à Greccio

Pèlerinage 5 jours

Les informations relatives à ce voyage (visites, transport et prix) sont valides à la date du 23/10/2023 et ne sont pas contractuelles. Des modifications peuvent être apportées ultérieurement et vous seront communiquées dans le carnet de voyage envoyé environ 10 jours avant le départ.



A Assise, vous prendrez le temps de suivre pas à pas saint François, le saint le plus populaire et le plus aimé de l'histoire. Avec ses frères, il goûtait Dieu avant de le prêcher dans les ermitages de l'apaisante Ombrie. La montagne de l'Alverne conserve aujourd'hui encore le souvenir de sa vie mystique. Vous ferez également mémoire de sainte Claire qui, avec François, a bâti les fondations de la famille franciscaine : une vie humble et pauvre, totalement donnée à Dieu et aux hommes pour témoigner de l'Évangile. Avec Claire et François découvrez la paix d'Assise aux **couleurs de Noël**.

*Terre Entière et les Pèlerinages Franciscains poursuivent un partenariat engagé de longue date. Depuis 1342, les Frères mineurs sont les "gardiens des Lieux Saints" et ils veillent à maintenir le respect des lieux et la possibilité de s'y rendre pour prier et célébrer. Le radicalisme évangélique de saint François, vécu dans la simplicité des relations fraternelles avec tous, même la création, est un esprit que nous partageons profondément avec les **Pèlerinages Franciscains**.*

Quelques points forts :

- l'accompagnement par un frère franciscain ;
- les ermitages de la vallée de Rieti ;
- la messe de minuit à la basilique Saint-François (*sous réserve*) ;
- la messe de Noël aux Carceri (*sous réserve*).

Cette année 2023 ouvre une période de quatre années particulières pour les frères franciscains qui célébreront le **huitième centenaire franciscain**. A cette occasion, ils commémoreront quatre anniversaires :

- **l'approbation de la Règle par le Pape et le Noël de Greccio en 2023** ;
- la stigmatisation de saint François en 2024 ;
- la rédaction du Cantique de Frère Soleil en 2025 ;
- le Transitus de saint François en 2026.

Le calendrier des manifestations n'est pas encore connu à ce jour. Nous vous informerons dans le carnet de voyage s'il nous est possible d'intégrer l'une de ces manifestations.

Journée 1

Vol Paris / Rome, l'ermitage de Greccio, Assise

Paris : accueil à l'aéroport et envol pour Rome.

(Environ 220 km)

Nous partirons à la découverte de l'ermitage de **Greccio** dans la vallée de Rieti, ermitage parmi les plus emblématiques, celui où saint François célébra Noël de façon vivante et prophétique, contribuant à populariser les crèches. Accroché à un surplomb du rocher et situé à 638 mètres d'altitude, l'ermitage de Greccio rappelle le souvenir de la célébration de Noël 1223 par François. La petite grotte, qui servait de chapelle aux frères, fut le théâtre de la crèche vivante que saint François voulut

mettre en scène avec les habitants du village, désirant mieux ressentir "l'humilité de l'Incarnation". Nous visiterons l'ermitage primitif, qui a conservé son mobilier d'origine et les différentes chapelles.

Déjeuner en cours de visite.

Continuation vers Assise.

Dîner et nuit à Assise.

Journée 2

Journée à Assise, messe de minuit à la basilique Saint-François

Nous débuterons ce matin notre visite de la ville d'**Assise**. Nous découvrirons la place de la Commune, le forum romain, le sanctuaire de **Chiesa Nuova** et la **cathédrale Saint-Rufin**. C'est dans le quartier de Chiesa Nuova que saint François est né et qu'il a vécu son enfance et son adolescence. Isolé au milieu des cyprès et des oliviers, nous gagnerons ensuite le **couvent Saint-Damien** situé en contrebas du mur d'enceinte de la ville, dont le crucifix, de style byzantin, reproduit à l'infini, rappelle la parole du Christ à saint François : « Va et répare mon Eglise qui, tu le vois, tombe en ruine ». Saint François y serait venu soigner ses mains encore ensanglantées des stigmates et y composa le cantique du soleil. C'est également ici que Claire se retira avec ses compagnes de l'ordre des Clarisses et qu'elle mourut en 1253.

Déjeuner.

Dans l'après-midi, nous visiterons la **basilique Sainte-Marie-des-Anges** qui abrite l'église de la Portioncule, petite chapelle restaurée par saint François dans laquelle il consacra Claire "épouse du Christ", puis la chapelle du Transitus, cellule où il mourut. Dans le centre d'Assise, nous rejoindrons ensuite les **basiliques Saint-François** : la basilique supérieure et ses fresques de Giotto et de Cimabue, et la basilique inférieure avec le cloître et le tombeau.

Dîner à l'hôtel à Assise.

Messe de minuit à la basilique Saint-François (sous réserve).

Nuit.

Journée 3

Messe de Noël aux Carceri, la basilique Sainte-Claire

(Environ 20 km)

Ce matin, nous nous rendons à l'ermitage des **Carceri**. Le mot Carceri signifie littéralement "prisons". Comme il n'est pas fait allusion ici à des prisonniers au sens pénitentiaire mais à des reclus au sens religieux, la meilleure traduction serait encore "les solitudes". Nous y célébrerons la messe de Noël *(sous réserve)*. Puis nous visiterons la **basilique Sainte-Claire** aux fresques d'inspiration "giottesque". Nous profiterons d'un peu de temps libre en fin de journée.

Déjeuner en cours de visite.

Dîner et nuit à Assise.

Journée 4

L'Alverne, la crèche vivante d'Armenzano

(Environ 250 km)

Nous ferons route ce matin vers l'**Alverne**. Alors que François passait par cette région sauvage de Toscane à la recherche d'un espace de solitude pour la prière, le comte Roland, maître des lieux, lui rendit visite. Connaissant les intentions de saint François et touché intérieurement par un tel exemple de vie pauvre et offerte à Dieu, il lui donna le haut du mont Alverne. François y séjourna pour la dernière fois en 1224, lorsqu'il reçut les stigmates. Nous visiterons le sanctuaire : la chapelle de la Madeleine, où Jésus lui apparut se tenant sur une pierre, et la chapelle de la Croix.

Déjeuner.

Nous partirons ensuite à la découverte de la crèche vivante du village médiéval d'**Armenzano**. Afin de célébrer et de recréer l'atmosphère de la Nativité, la population locale revêt costumes d'époque et décore le village à la lueur des torches.

L'événement nous fera vivre les moments les plus importants liés à la naissance de Jésus.

Dîner et nuit à Assise.

Journée 5

Les ermitages du Speco di Sant'Urbano et Fonte Colombo, vol retour Rome / Paris

(Environ 230 km)

Ce matin nous prendrons la route pour **Rome**. Nous partirons à la découverte de l'ermitage du **Speco di Sant'Urbano**, l'un des plus beaux. François y serait venu dès 1213, après une fatigante tournée de prédications dans la plaine de la Nera. C'est dans cet ermitage qu'un jour, malade, il exprima le désir de boire du vin. Il n'y en avait pas, mais l'eau qu'on lui apporta fut miraculeusement transformée en vin. Nous visiterons ensuite **Fonte Colombo** où saint François écrivit la règle des Frères mineurs en 1223. La trouvant trop dure, ils voulurent l'adoucir, mais la voix du Christ se fit entendre donnant raison à François. Saint François dicta la règle après avoir jeûné quarante jours

Déjeuner en cours de visite.

Transfert à l'aéroport de Rome et envol pour Paris.

Bon à savoir

Dans la mesure du possible, la célébration de l'Eucharistie est assurée au cours de chaque journée de pèlerinage.

Les visites du couvent Saint-Damien, de la basilique Sainte-Marie-des-Anges et des Carceri sont prévues en minibus.

Départ du 23 décembre 2023 au 27 décembre 2023 (5 jours, 4 nuits)

Petit groupe de 10 à 25 participants.

Accompagnateur Spirituel

Jean-Dominique Dubois. Franciscain-prêtre. Anime des retraites et des pèlerinages.

Tarifs	
En chambre Double (2 personnes, 1 lit double)	1 420,00 € / personne
En chambre Twin (2 personnes, 2 lits séparés)	1 420,00 € / personne
En chambre individuelle	1 580,00 € / personne

Taxes aériennes au 5 janvier 2023, comprises dans le prix : 60,00 € dont 60,00 € de taxe d'aéroport

Vols sur compagnie régulière Air France

Départ	Arrivée	Vols
Paris - Charles de Gaulle CDG 23/12/2023 - 09:40	Rome (Fiumicino) FCO 23/12/2023 - 11:45	AF1104
Rome (Fiumicino) FCO 27/12/2023 - 18:35	Paris - Charles de Gaulle CDG 27/12/2023 - 20:50	AF1305

Compagnies aériennes alternatives : ITA, Vueling, Easy Jet

Les horaires des vols mentionnés correspondent à nos réservations à ce jour. La gestion dynamique des réservations par les compagnies aériennes peut nous amener parfois, lorsque nous nous approchons de la date de départ, à modifier nos réservations et à proposer des vols différents. Ces vols seraient alors soit sur la même compagnie, soit sur l'une des compagnies alternatives précisées pour chaque départ.

Si vous devez prendre des engagements (pré acheminements, hôtels, etc.) dont les paramètres dépendent des lieux et horaires mentionnés dans ce document, nous vous invitons à consulter notre site internet sur lequel figurent les dernières mises à jour, ou prendre contact avec notre Service Clients. Les horaires définitifs vous seront communiqués dans le carnet de voyage.

Ces prix comprennent :

- l'accueil et l'assistance à l'aéroport de Paris le jour du départ ;
- les vols Paris / Rome, aller et retour, en classe économique et sur vols réguliers ;
- les taxes aéroports ;
- les transferts aéroport / hébergement / aéroport ;
- l'autocar de bon confort pour les visites des premier, quatrième et cinquième jours ;
- les transferts en minibus au couvent Saint-Damien et à la basilique Sainte-Marie-des-Anges le deuxième jour, et à l'ermitage des Carceri le troisième jour ;
- l'hébergement en pension complète du déjeuner du premier jour au déjeuner du cinquième jour ;

- la présence d'un accompagnateur spirituel Terre Entière de Paris à Paris ;
- toutes les visites et excursions mentionnées au programme ;
- les entrées dans les sites, musées et monuments mentionnés au programme ;
- l'assurance assistance-rapatriement.

Ces prix ne comprennent pas :

- les boissons ;
- les pourboires aux guides et chauffeurs ;
- les frais personnels et dons ;
- le port des bagages ;
- l'assurance annulation, bagages, interruption de séjour ;
- tout ce qui n'est pas mentionné dans "Ces prix comprennent".

OFFRE EXCLUSIVE Chambre à partager

Si vous vous inscrivez seul tout en souhaitant partager votre chambre d'hôtel et si aucun autre voyageur ne peut partager avec vous, Terre Entière a le plaisir de vous offrir **le montant du supplément chambre individuelle**.

Supplément aérien

Les tarifs mentionnés correspondent aux tarifs octroyés par les compagnies aériennes auprès desquelles les sièges ont été réservés. Chez certaines compagnies aériennes, ces tarifs peuvent ne plus être disponibles à la vente au-delà d'un certain délai (de quelques jours à trois mois avant le départ dans certains rares cas). En cas de non disponibilité du tarif aérien prévu, nous nous réservons le droit de répercuter tout ou partie de l'éventuelle hausse de prix aérien, qui serait communiquée au moment de l'inscription et soumise à votre accord.

Surtaxes

Les éventuelles surtaxes, rajoutées par les compagnies aériennes postérieurement à la date de publication de nos prix ne sont pas incluses. Ce montant, susceptible de variation à la hausse ou à la baisse jusqu'à 30 jours avant le départ, sera répercuté sur le prix conformément à la législation en vigueur.

Départ de Province

Si vous souhaitez un départ de province, notre service transport effectuera la recherche la plus adaptée. Selon les destinations, les départs de province s'effectuent soit sous forme de pré et post acheminement vers Paris, soit, pour l'Europe notamment, sous forme de vol direct de votre ville vers le lieu de destination. Consultez notre Service Clients pour une étude spécifique.

Hôtellerie (classification en normes locales)

- Assise - **Il Castello 3★**
<https://www.booking.com/hotel/it/il-castello.fr.html#tab-main>

Si les hôtels mentionnés devaient être modifiés, ils seraient remplacés par des établissements de catégorie similaire. Toutefois les services proposés peuvent varier.

Assurances

Pour votre confort et votre sécurité, l'assurance assistance/rapatriement est incluse dans le prix de voyage si vous résidez en Europe.

Pour plus de garanties, nous vous recommandons de souscrire le jour de votre inscription une des assurances complémentaires annulation/interruption de voyage/bagage suivantes :

Garantie multirisque pour les voyages supérieurs à 10 000 euros par personne * : 5,5 % du prix du voyage

Annulation

Lorsque vous devez annuler votre voyage, Assurinco vous rembourse les frais prévus dans nos conditions de vente pour tout motif listé dans les conditions générales de l'assurance (sans franchise en cas de maladie, accident, décès, et avec une franchise pour tous les autres motifs garantis).

Bagages

- En cas de perte, vol ou détérioration de vos bagages, Assurinco vous rembourse à concurrence de 2 000 € par personne.
- En cas de retard d'acheminement, Assurinco vous rembourse les effets de première nécessité à hauteur de 300 € par personne (sur présentation des justificatifs à votre retour de voyage).

Interruption de voyage

Si vous êtes rapatrié, ou devez interrompre votre voyage en cas de :

- maladie grave, hospitalisation ou décès d'un proche;
- inondation, incendie ou cambriolage de votre domicile, résidence secondaire, locaux professionnels;
- une convocation à caractère impératif.

Assurinco vous rembourse la partie de votre voyage non effectuée (avec une franchise d'une nuit).

Cette garantie ne peut intervenir qu'après intervention de Mutuaide au titre des garanties d'assistance.

Garantie multirisque extension épidémies * : 4,74 % du prix du voyage

Annulation

Lorsque vous devez annuler votre voyage, Assurinco vous rembourse les frais prévus dans nos conditions de vente pour tout motif listé dans les conditions générales de l'assurance (sans franchise en cas de maladie, accident, décès, et avec une franchise pour tous les autres motifs garantis).

L'extension épidémies inclut une téléconsultation avant départ, l'annulation pour maladie type COVID déclarée dans le mois qui précède le départ ainsi que l'annulation pour refus d'embarquement suite à prise de température.

Remboursement maximum : 10 000 € par personne et 40 000 € par événement.

Bagages

- En cas de perte, vol ou détérioration de vos bagages, Assurinco vous rembourse à concurrence de 2 000 € par personne.
- En cas de retard d'acheminement, Assurinco vous rembourse les effets de première nécessité à hauteur de 300 € par personne (sur présentation des justificatifs à votre retour de voyage).

Interruption de voyage

Si vous êtes rapatrié, ou devez interrompre votre voyage en cas de :

- maladie grave, hospitalisation ou décès d'un proche;
- inondation, incendie ou cambriolage de votre domicile, résidence secondaire, locaux professionnels;
- une convocation à caractère impératif.

Assurinco vous rembourse la partie de votre voyage non effectuée (avec une franchise d'une nuit) à concurrence de 10 000 € par personne et 40 000 € par événement.

Cette garantie ne peut intervenir qu'après intervention de Mutuaide au titre des garanties d'assistance.

Garantie multirisque * : 3,95 % du prix du voyage

Annulation

Lorsque vous devez annuler votre voyage, Assurinco vous rembourse les frais prévus dans nos conditions de vente pour tout motif listé dans les conditions générales de l'assurance (sans franchise en cas de maladie, accident, décès, et avec une franchise pour tous les autres motifs garantis).

Remboursement maximum : 10 000 € par personne et 40 000 € par événement.

Bagages

- En cas de perte, vol ou détérioration de vos bagages, Assurinco vous rembourse à concurrence de 2 000 € par personne.
- En cas de retard d'acheminement, Assurinco vous rembourse les effets de première nécessité à hauteur de 300 € par personne (sur présentation des justificatifs à votre retour de voyage).

Interruption de voyage

Si vous êtes rapatrié, ou devez interrompre votre voyage en cas de :

- maladie grave, hospitalisation ou décès d'un proche;
- inondation, incendie ou cambriolage de votre domicile, résidence secondaire, locaux professionnels;
- une convocation à caractère impératif.

Assurinco vous rembourse la partie de votre voyage non effectuée (avec une franchise d'une nuit) à concurrence de 10 000 € par personne et 40 000 € par événement.

Cette garantie ne peut intervenir qu'après intervention de Mutuaide au titre des garanties d'assistance.

Garantie Multirisque complémentaire carte bancaire * : 2 % du prix du voyage.

Garanties identiques à l'assurance Multirisque, **à condition que vous ayez réglé votre voyage au moyen d'une carte bancaire haut de gamme, comportant une garantie annulation.**

* Les garanties d'assurance sont soumises aux conditions générales de vente décrites dans les notices d'assurance. Le détail des garanties est disponible sur notre site internet www.intermedes.com, ou peut vous être envoyé sur simple demande.

Vous disposez d'une faculté de renonciation définie par les articles L112-2-1 et L112-10 du Code des assurances à la suite de la souscription d'un contrat d'assurance. Conformément aux dispositions de l'article L112-10 du Code des assurances, l'Assuré qui souscrit à des fins non professionnelles un contrat d'assurance constituant un complément d'un bien ou d'un service vendu par un intermédiaire, **s'il justifie d'une garantie antérieure** pour l'un des risques couverts par le présent contrat, peut renoncer à ce dernier, sans frais ni pénalités tant qu'il n'a pas été intégralement exécuté ou que l'Assuré n'a fait intervenir aucune garantie.

Cette renonciation doit intervenir dans un délai de **quatorze (14) jours calendaires** à compter de la conclusion du contrat. La demande écrite doit être remise en main propre ou envoyée par courrier recommandé.

Informations pratiques

Italie

Formalités pour les ressortissants français : une carte d'identité (ou passeport) en cours de validité est nécessaire.

Si votre carte d'identité a été délivrée entre janvier 2004 et décembre 2013, sa durée de validité, pour les autorités françaises, a été prolongée automatiquement de 5 ans, mais la date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

Toutefois, les autorités de certains pays ne reconnaissent pas cette extension de validité. De ce fait, **si la date mentionnée sur votre carte d'identité est expirée, nous vous recommandons de voyager avec un passeport en cours de validité.**

Les non-ressortissants français ou bi-nationaux sont invités à consulter les autorités consulaires afin de vérifier les formalités exigées : consulat d'Italie 5 boulevard Emile Augier 75016 Paris - Tel. : 01.45.20.78.22. <http://www.consparigi.esteri.it>

Pour tout mineur ne voyageant pas avec ses parents ou voyageant avec un seul de ses parents, une nouvelle réglementation astreint à des formalités particulières publiées sur le site <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1922>. Dans tous les cas de figure, nous vous recommandons d'emporter une **copie du livret de famille et lorsque l'enfant ne voyage pas avec ses deux parents une autorisation du deuxième parent**. Pour plus de précisions consultez notre Service Clients.

Adresses utiles :

- Office national du tourisme italien 23 rue de la Paix 75002 Paris - Tel. 01.42.66.03.96/01.42.66.66.68 ;
- Institut culturel italien 50 rue de Varenne 75007 Paris - Tel. : 01.44.39.49.39.

Change : l'Italie fait partie de la zone euro. Comme en France la monnaie est donc l'Euro.

Electricité : les prises italiennes sont alimentées par du courant alternatif 220 volts et acceptent des fiches mâles à deux broches. Mais les fiches italiennes présentent différentes tailles. Par précaution, il convient de se munir d'un adaptateur. Achetez-le avant de partir car vous aurez du mal à en trouver sur place. Dans la plupart des hôtels 3* et plus, les salles de bain sont équipées de prises spéciales pour les rasoirs et sèche-cheveux ; toutefois n'oubliez pas de vérifier le voltage.

Horaires d'ouverture : banques de 08h30 à 12h45 du lundi au vendredi, magasins de 08h00 à 13h00 et de 15h30 à 19h30 du lundi au samedi.

Pourboires : au restaurant, il est d'usage de laisser un pourboire quand le service n'est pas compris. Un pourboire correspondant à 10 % de la note est considéré comme généreux. Quand un chauffeur de taxi ou un portier d'hôtel s'est montré obligeant, il suffit d'arrondir le coût aux 2 € supérieurs environ.

Santé : aucune précaution particulière. Il est préférable d'être à jour des rappels de vaccination et de se prémunir contre les moustiques. Pensez à vous procurer la carte européenne d'assurance maladie si vous deviez recevoir des soins médicaux en Europe.

Taxe de séjour : en 2007, l'Italie a décrété une taxe de séjour d'un montant maximum de 5 € par jour, applicable par les municipalités qui le souhaitent. Cette taxe est réinvestie dans les structures et services touristiques.

Téléphone : pour téléphoner depuis l'Italie vers la France, composer le 00 33, suivi des neuf chiffres du numéro de votre correspondant (sans le 0 initial).

Tenue vestimentaire : emportez des tenues d'hiver de novembre à mars, et des vêtements plus légers d'avril à octobre. Prévoyez une paire de chaussures confortables car les visites et certains déplacements dans une partie des centres historiques s'effectueront à pied. Il est toujours utile d'emporter un chapeau pour se protéger du soleil au cours des visites en extérieur. Les Italiens sont très attentifs à l'habillement et ils notent immédiatement les vêtements excentriques ou indécents. Dans les lieux de culte, un code vestimentaire strict est imposé : le torse et les épaules doivent être couverts, et les shorts et les jupes doivent descendre au-dessous du genou.

Visites : nous attirons votre attention sur le fait que les œuvres, artistes et courants artistiques cités dans nos programmes détaillés ne feront pas nécessairement l'objet d'un commentaire lors des visites des musées. Certaines œuvres peuvent également ne pas être exposées en raison de prêts ou de restauration. En fonction du temps dont vous disposerez, votre visite sera orientée sur une sélection d'œuvres.

Info Covid

Devant la nouvelle phase de la pandémie, le gouvernement français a levé le dispositif de contrôle sanitaire aux frontières. Les voyageurs n'ont plus aucune formalité à accomplir, plus aucune justification du motif d'un voyage, ni aucune attestation de sortie du territoire n'est requise pour se rendre dans un autre pays.

En revanche, les Etats étrangers sont susceptibles de conserver des mesures et formalités spécifiques pour l'accès à leur territoire ainsi qu'à certains lieux au sein de leur territoire (hôtels, restaurants, musées,...), il revient au voyageur de vérifier les conditions d'admissibilité en fonction de son statut personnel (vacciné/non vacciné/guéri). Les mesures sanitaires étant évolutives, nous vous recommandons de consulter ce site régulièrement afin de préparer au mieux votre départ :

<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination/italie/#>

<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/> .

Dans le cas où un test PCR ou antigénique négatif est exigé pour quitter le pays où vous voyagez, nous organisons avec nos partenaires locaux les rendez-vous et les sessions de prélèvements au cours du voyage. Le montant des prélèvements varie en fonction de la destination et reste à votre charge. Il est à noter toutefois que les tests effectués au sein de l'Union Européenne sont éligibles à un remboursement partiel sous certaines conditions, nous vous invitons à consulter le site de la CPAM pour de plus amples informations <https://www.ameli.fr/paris/assure/actualites/covid-19-quelle-prise-en-charge-des-tests-de-depistage-realises-letranger>

Notre Service Client se tient à votre disposition pour répondre à vos questions au 01 45 61 90 90.

Prévisions météorologiques

Nous vous conseillons de consulter les prévisions météorologiques la veille de votre départ sur le site de [la chaîne météo](#) ou de [météo France](#).

Informations voyageurs : sécurité et situation sanitaire

Pour chaque pays, le [ministère des Affaires Étrangères](#) (<http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs>) publie des fiches conseils aux voyageurs sur son site internet. Vous y trouverez les dernières recommandations notamment en matière de sécurité, formalités et santé.

Nous vous recommandons fortement de consulter ces sources d'information régulièrement, jusqu'à la veille de votre départ. Nous tenons également ces fiches à votre disposition sur simple demande au 01 45 61 90 90.

Bibliographie

Italie

Histoire

- *Histoire de l'Italie, des origines à nos jours* - P. Milza, Fayard
- *Histoire de l'Italie* , C.Brice, Hatier
- *Les Etrusques*, Dominique Briquel, Que sais-je ? PUF
- *Magna Grecia. Les colonies grecques dans l'Italie antique* P.G. Guzzo, Gallimard, coll. « Découvertes »
- *La Grande Grèce. Histoire et archéologie* - E. Greco - Hachette, coll. « Essais »
- *Histoire de la Rome antique*, Yann Le Bohec, Que sais-je ? PUF
- *Histoire de la Rome antique: Les armes et les mots*, Lucien Jerphagnon, Fayard/Pluriel
- *Les empires normands d'Orient*, P. Aubé, Tempus Perrin/Poche
- *L'Italie au Moyen-Âge, Ve - XVe siècles* - J.P. Delumau - Hachette
- *La République de Venise, Champs Histoire*, C. Diehl, Flammarion
- *L'Italie de la Renaissance, un monde en mutation, 1378-1494*, C. Bec, I Cloulas, B. Jestaz, A. Tenenti, Fayard
- *La Civilisation de la Renaissance en Italie*, J. Burckhardt Ed. Bartillat
- *Histoire de l'Italie du XVIe au XVIIIe siècle*, Collectif, Armand Colin
- *Voyage dans la Rome Baroque*, Patrick Barbier, Grasset
- *Italies, Anthologie des voyageurs français au XVIIIe et XIXe siècles*, Y.Hersant, Bouquins, Robert Laffont
- *Naissance de l'Italie Contemporaine*, G. Pécout, Armand Collin
- *L'Italie contemporaine : De 1945 à nos jours*, M. Lazar, Fayard

Art

- *L'art romain*, François Baratte, RMN, Petits Manuels de l'Ecole du Louvre
- *L'art romain d'Auguste à Constantin*, B. Andreae, Picard
- *L'art italien*, André Chastel, coll. Tout l'Art, Flammarion
- *La peinture italienne*, Carlo Pirovano, Place Des Victoires Eds
- *La peinture italienne du Moyen Âge*, Françoise Leroy, Que sais-je? PUF
- *L'Art de la Renaissance Italienne*, collectif, Ullmann
- *La Renaissance dans les cours italiennes*, Alison Cole, coll. Tout l'Art, Flammarion
- *Renaissance italienne 1460-1500*, A. Chastel, Gallimard
- *Le Baroque*, Victor-Lucien Tapié, Que sais-je ? PUF
- *La sculpture baroque italienne* - Boucher - Thames & Hudson
- *Les jardins des villas italiennes*, M. Agnelli, Paris, Albin Michel

Littérature

- *La littérature italienne*, François Livi, Christian Bec, Que sais-je ? PUF
- *La Divine Comédie*, Dante Alighieri, Flammarion
- *Roland Furieux*, L'Arioste, Gallimard
- *La Locandiera. Les rustres* Carlo Goldoni, Flammarion
- *Les fiancés*, A Manzoni, Gallimard
- *Le guépard*, Giuseppe Tomasi di Lampedusa, Points
- *Voyage en Italie*, Goethe, Bartillat
- *Voyages en Italie*, Stendhal, Gallimard
- *Le Corricolo. Impressions de voyage à Naples*, Alexandre Dumas, Desjonqueres
- *Voyage du Condottiere*, A.Suares, Le Livre de poche
- *Les princes de Francaalanza*, Frederico de Roberto, Points
- *Dictionnaire amoureux de l'Italie*, D. Fernandez, Plon
- *Naples en fête, Théâtre, musique et castrats au XVIIIe siècle* Patrick Barbier, Grasset
- *La vie silencieuse de Marianna Ucria*, Dacia Maraini, Robert Laffont
- *Venise, histoire, promenades, anthologie et dictionnaire*, Delphine Gachet et Alessandro Scarsella (dir), collection Bouquins, Robert Laffont